

Direction de la Coopération Internationale

PROGRAMMES 2016-2017



Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO



www.cooperation-monaco.gouv.mc

HISTORIQUE

LA DIRECTION DE LA COOPÉRATION
INTERNATIONALE POURSUIT
SES ACTIONS EN LIEN AVEC LES
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE CENTRÉS SUR L'ÊTRE HUMAIN

1993 / Adhésion de la Principauté de Monaco aux Nations-Unies

Monaco devient le 183^{ème} Etat membre des Nations Unies. Le Gouvernement Princier développe ses premières actions de coopération dans le bassin méditerranéen dans le domaine de l'environnement.

2000 / Adoption des Objectifs du Millénaire pour le Développement

Signature de la déclaration du Millénaire qui vise à réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici 2015 à travers 8 objectifs, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).



HISTORIQUE

2003 / Création du Bureau de la Coopération Internationale

L'action du Gouvernement Princier s'étend aux domaines de la santé, de l'éducation et de la microéconomie au bénéfice des pays du continent africain.

2005 / Avènement de S.A.S. le Prince Souverain Albert II

S.A.S. le Prince Albert II affirme Sa volonté de faire de Monaco un pays solidaire face aux grands enjeux mondiaux, notamment la lutte contre la pauvreté, la préservation de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques.

2007 / Création de la Direction de la Coopération Internationale (DCI)

La Direction de la Coopération Internationale est créée au sein du Département des Relations Extérieures pour mettre en œuvre les projets inscrits dans la politique de coopération au développement du Gouvernement de Monaco.

2015 / Adoption des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD)

La Principauté de Monaco adopte le programme de développement durable des Nations Unies qui englobe tous les défis pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous d'ici à 2030.



LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT DE MONACO

L'Aide publique au développement monégasque est délivrée sous forme de subventions et d'assistance technique.

Elle permet de soutenir chaque année plus de 130 projets dans une douzaine de pays partenaires.

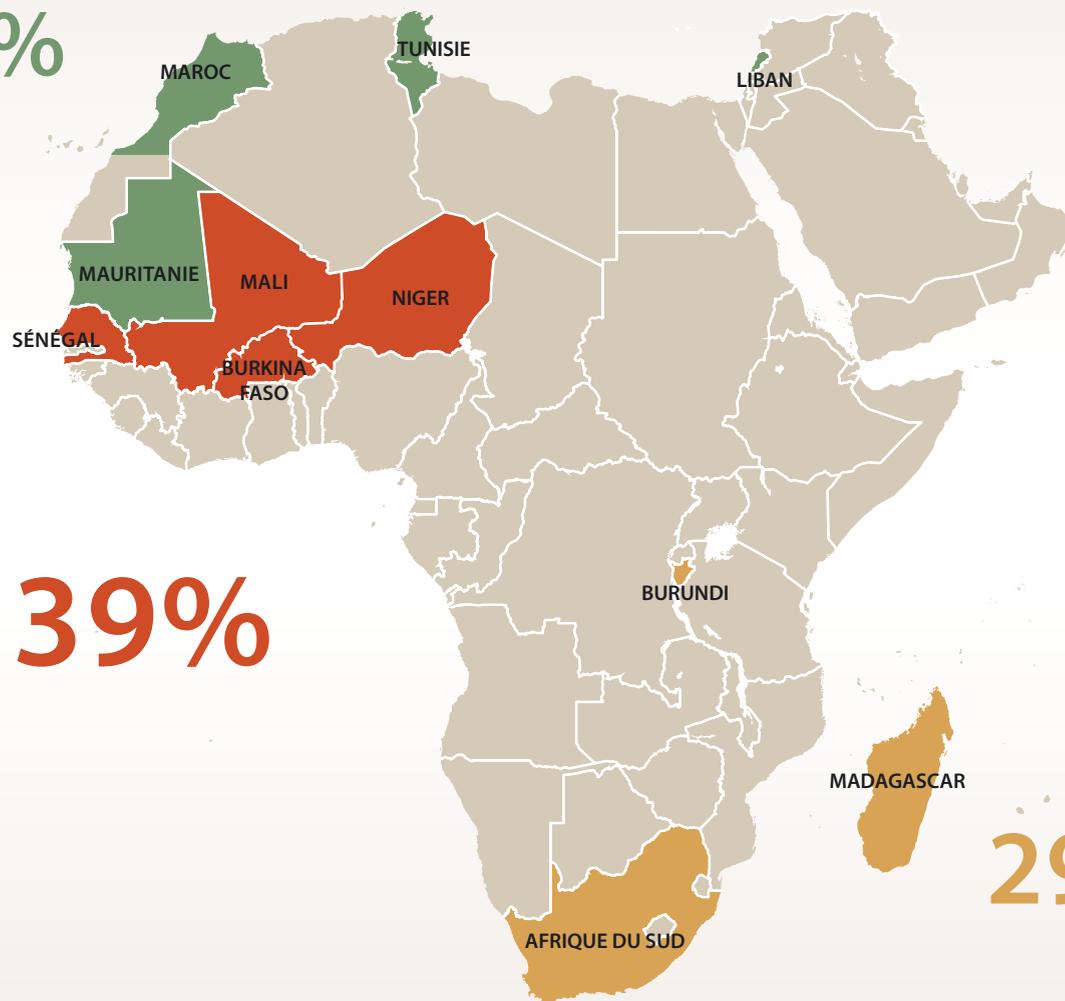
L'action de la Coopération monégasque se concentre sur douze pays d'intervention prioritaires, répartis en deux groupes :

- **Les pays les moins avancés (PMA) :** Mali, Mauritanie, Niger, Burkina Faso, Madagascar, Sénégal et Burundi ;
- **Les pays à développement intermédiaire :** Maroc, Mongolie, Liban, Tunisie et Afrique du Sud.



ZONES D'INTERVENTION

26%



6%

39%

- Afrique de l'Ouest & Sahélienne :
Burkina Faso, Mali, Sénégal, Niger
- Afrique de l'Est & Australe :
Afrique du Sud, Burundi, Madagascar
- Maghreb & Méditerranée :
Liban, Maroc, Mauritanie, Tunisie
- Mongolie

29%

NOS DOMAINES D'INTERVENTION

LA SANTÉ



L'ÉDUCATION



L'INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE



NOS DOMAINES D'INTERVENTION

La Direction de la Coopération Internationale concentre son aide sur trois domaines d'intervention prioritaires, en accord avec les priorités nationales des pays concernés :

- **LA SANTÉ** : accès aux soins médicaux pour tous, amélioration de la santé maternelle et infantile, lutte contre les pandémies et les maladies négligées.
- **L'EDUCATION** : accès à l'éducation et à l'alphabétisation, soutien à la formation professionnelle.
- **L'INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE** : assistance et insertion sociale des populations les plus vulnérables, soutien à l'entreprenariat social et au développement économique local.

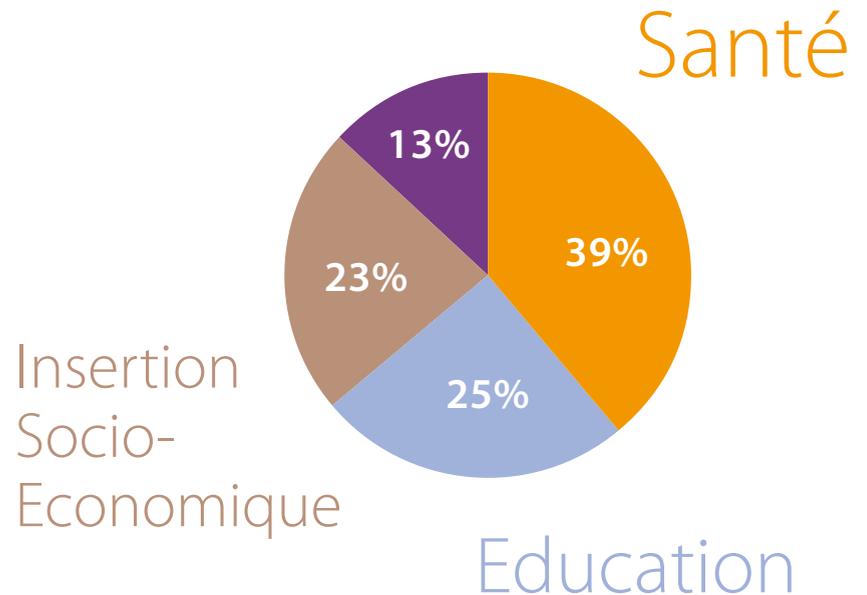
Au-delà de ces priorités, la Coopération monégasque intervient dans d'autres domaines tels que **la sécurité alimentaire, la protection civile ou encore l'assistance aux victimes de mines et restes explosifs de guerre.**

Les bénéficiaires :

Les populations les plus vulnérables constituent le cœur de cible de la coopération monégasque : les enfants, les femmes en situation de précarité, les personnes en situation de handicap, les réfugiés...

Autres domaines

(Protection civile, sécurité alimentaire, déminage...)



5 PROGRAMMES PHARES

LUTTE CONTRE LA DREPANOCYTOSE*



- **6 pays cibles** : Burkina Faso, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal
- 4 centres nationaux de référence construits, équipés et fonctionnels (Mali, Niger, Sénégal et Madagascar)
- 6 associations de drépanocytaires soutenues et création du Réseau Africain de Lutte contre la drépanocytose (www.reseaudrepano.com)
- Appui à la recherche scientifique
- 1 programme microfinance-santé en faveur des malades au Niger

*la drépanocytose, maladie héréditaire de l'hémoglobine, est la maladie génétique la plus répandue au monde

SOUTIEN AUX ENFANTS VULNÉRABLES ET EN SITUATION DE RUE



- **130.000 enfants en situation de rue ou de vulnérabilité pris en charge** : accueil, appui social, médical, psychologique, scolaire et insertion professionnelle
- Soutien au réseau d'associations locales de prise en charge de l'enfance vulnérable dans 6 pays
- Soutien aux enfants réfugiés syriens et palestiniens (Liban)
- Soutien aux mineurs incarcérés et en conflit avec la loi (Mali et Burkina Faso)
- Soutien aux jeunes filles victimes d'exploitation (Mali)

LUTTE CONTRE LES PANDEMIES (PALUDISME ET VIH-SIDA)



- Participation aux grandes initiatives des Nations Unies en Afrique : OMS (paludisme et polyomyélite), UNICEF et ONUSIDA (VIH/Sida)
- **11 pays africains soutenus**
- 1 centre national de lutte contre le paludisme construit, équipé et fonctionnel (Madagascar)
- 71 centres de santé au Burundi capables de prévenir la transmission du virus VIH-SIDA de la mère à l'enfant



5 PROGRAMMES PHARES

SOUTIEN AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



- **4.000 enfants et jeunes en situation de handicap pris en charge, scolarisés et formés**
- 20 structures d'accueil et centres spécialisés renforcés pour améliorer la qualité de la prise en charge
- Création d'une filière nationale d'ergothérapie au Maroc
- Programmes d'accessibilité et d'éducation inclusive dans 6 pays
- Soutien au réseau d'associations locales représentant les personnes en situation de handicap au Maghreb et à Madagascar
- 1 programme en faveur des victimes de restes d'explosifs de guerre au Nord Mali

PROGRAMME D'APPUI À LA PROTECTION CIVILE



- 2 pays bénéficiaires : Burkina Faso et Mauritanie
- 3 Postes de Secours construits et 1 réseau radio analogique installé à Nouakchott
- Missions d'expertise et de formation réalisées par le Corps des Sapeurs-Pompiers de Monaco
- Envoi régulier de matériel et engins réformés
- 1 Institut de formation à vocation régionale soutenu : l'Institut Supérieur d'Etudes de Protection Civile de Ouagadougou
- Stages techniques organisés en Principauté pour le personnel de la Protection Civile mauritanien



Burundi



AIDE HUMANITAIRE D'URGENCE

La Principauté de Monaco a signé les Conventions de Genève de 1949 et ratifié leurs protocoles additionnels, qui définissent les principes fondamentaux de l'action humanitaire que sont l'humanité, l'impartialité, la neutralité et l'indépendance.

Dans ce cadre, la Principauté de Monaco participe à la réponse aux diverses crises dans le monde, catastrophes naturelles et conflits politiques, suite aux appels d'urgence lancés par les Organisations Internationales et la société civile, et intervient particulièrement pour les populations réfugiées.



NOS PARTENAIRES

Les projets de la Coopération monégasque sont menés en partenariat avec des entités publiques et privées :

- **Autorités nationales et ministères publics des pays d'intervention**
- **ONG internationales** : Handicap International, Samusocial International, GRET...
- **Fondations et Instituts** : Pasteur, Mérieux, Pierre Fabre, Apprentis d'Auteuil...
- **Organisations Internationales** : Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Programme Alimentaire Mondial (PAM), Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR)...
- **ONG locales** : Bayti au Maroc, Vahatra à Madagascar, AJA au Mali, Tahaddi au Liban...
- **Groupes d'investissements et de finance solidaire** : Investisseurs & Partenaires, Babyloan, Zebunet...

La Direction de la Coopération Internationale s'appuie également sur les compétences disponibles en Principauté, notamment dans le domaine de la protection civile (Corps des Sapeurs-Pompiers de Monaco), et de la santé (Centre Hospitalier Princesse Grace, Centre Cardio-Thoracique de Monaco, IM2S, Centre d'Imagerie Médicale).

Elle est également associée à la SADEV (Société d'Aide au Développement), société monégasque étatique d'investissement solidaire créée début 2015.



LE PROGRAMME DE VOLONTARIAT INTERNATIONAL

Le programme de Volontaires Internationaux de Monaco (VIM) a été créé en 2007 pour :

- faire bénéficier des jeunes diplômés de 21 à 35 ans d'une expérience professionnelle à l'international dans le domaine de l'aide au développement ;
- proposer des compétences spécifiques afin de renforcer le travail des partenaires de terrain de la Coopération monégasque.

8 à 10 VIM sont déployés chaque année sur des missions de terrain longue durée (une année renouvelable, jusqu'à trois ans maximum).

Depuis 2008, une trentaine de volontaires ont été déployés dans les pays d'intervention de la Direction de la Coopération Internationale.

PAROLES DE VIM

Florestan Fillon, coordinateur de projet auprès de l'APDC* pour la mise en place d'un centre unique de prise en charge intégrée des enfants handicapés en Mongolie.

« Après 12 ans à travailler en développement international à l'étranger, mon expérience de VIM en Mongolie est une page de vie professionnelle et personnelle qui comptera pour moi sans aucun doute. La DCI offre une structure, un canevas, qui permet de réellement se focaliser sur la mission du poste, avec des partenaires sélectionnés avec soin et un accent mis sur le long terme, la communication, la qualité des résultats et le suivi : de très bons ingrédients. »

*Association of Parents of Disabled Children à Oulan Bator



LE PARTENARIAT AVEC LES ORGANISMES DE SOLIDARITE INTERNATIONALE MONEGASQUES

Le partenariat avec les Organismes de Solidarité internationale (OSI) de Monaco s'articule autour du co-financement de projets, du renforcement de compétences et de la création d'une plate-forme regroupant toutes les structures monégasques : www.osimonaco.org

La Direction de la Coopération Internationale pilote également le projet de la chaîne de solidarité **Monaco Collectif Humanitaire** dont l'objectif est d'opérer à Monaco des enfants dont les pathologies cardiaques, et parfois orthopédiques, ne peuvent pas être prises en charge dans leur pays d'origine : www.mch.mc



SENSIBILISATION AU DEVELOPPEMENT

La Direction de la Coopération Internationale se mobilise pour sensibiliser différents publics aux enjeux de développement (enfants, étudiants, administration monégasque...) au travers de moyens et supports variés :

- Partenariats avec des établissements de l'enseignement supérieur (Sciences Po Paris - Campus Moyen-Orient Méditerranée à Menton...).
- Festival de courts-métrages le Temps Presse sur les Objectifs de Développement Durable
- Défi Solidaire en collaboration avec Babyloan (crowdfunding)
- Participation au Forum de la jeunesse PeaceJam
- Organisation d'expositions ou d'ateliers autour de thématiques du développement...



NOTRE EQUIPE

Au siège :

14 personnes, dont 7 Responsables programmes répartis par pays pour l'instruction et le suivi des projets soutenus.

Sur le terrain :

- **6 coordinateurs techniques locaux** : Burkina Faso, Mali, Madagascar, Niger, Maroc, Tunisie
- **10 Volontaires Internationaux de Monaco** en poste chaque année

"Monaco est un petit pays
au grand coeur"
Ban Ki-moon
Secrétaire général des Nations Unies





© S.Darrasse / REALIS - JM Bernard / REALIS - UNHCR - UNESCO - Interactions & Solidarity
Centre de Presse Monaco - L'ETEMPPRESSE / Richard Gaggioli - Concept
Imprimé sur du papier recyclé - www.federal.net



Direction de la Coopération Internationale

Athos Palace, 2 rue de la Lùjèrneta
MC 98000 Monaco
Tél : +377 98 98 44 88 - Fax : +377 97 77 73 22
E-mail : coopint@troisseptsept.mc
www.cooperation-monaco.gouv.mc